

Appel à cotisation 2022

(année civile du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e) adhérent(e) et ami(e),

En ce début d'année nous vous proposons de renouveler votre adhésion à notre association. Celle-ci nous permet de contribuer à la découverte, la valorisation et la sauvegarde du Patrimoine grenoblois. Elle nous aide à défendre ces valeurs auprès des décideurs et à continuer de vous présenter, tout au long de l'année, des conférences et des visites qu'en raison de la pandémie du Covid 19 il ne nous est pas facile de programmer.

Nous vous remercions de vos cotisations et de vos dons, pour ceux qui le peuvent, afin de soutenir notre association en bonne santé financière.

Vous savez que l'association étant reconnue « d'intérêt général », vos cotisations et dons sont en partie déductibles de vos impôts (66% du montant versé).

Notre nombre fait notre force et votre participation financière est indispensable à notre fonctionnement et à la vie de notre association.

Cotisation 2022

Personnes physique - tarif normal : 25 € - tarif couple : 35 € - tarif réduit 5 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, autres membres d'un même foyer)

Personnes morales - 45 € (associations, sociétés ...)

Etablissements scolaires : 30 €

Membres bienfaiteurs : 75 € ou plus...

Ci-dessous, vous trouvez le bulletin d'adhésion à nous retourner avec vos cotisation et don. Un reçu fiscal sera adressé début 2023 aux membres qui s'en seront acquittés pour 2022.

En vous remerciant de votre fidélité et de votre soutien en cette période difficile, recevez, chers (ères) amis (es) mes plus cordiales salutations.

Le président,

Claude Ferradou

Le 07.01.2022

Patrimoine et Développement du Grand Grenoble

Mme, Mlle, Mr - Nom, Prénom(s) :

Adresse rue :

Code postal :

Ville :

Tél - fixe :

Portable(s) :

Date(s) de naissance :

Professions :

Courriel de Mr :

Courriel de Mme :

Vous adresse ses cotisation 2022 :

don 2022 :

(préciser les montants et le mode de paiement)